

---

### Séance du mardi 19 décembre 2023

Date de la convocation : 12 décembre 2023

**Membres titulaires en  
exercice : 59**

*L'an deux mille vingt-trois et le deux novembre, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Martine AUBRY, Présidente de la Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne.*

**Présents : 42**

**Présents non votants :  
5**

**Présents votants :** Martine AUBRY, Eric BACHELEZ, Fabrice BARDOT, Christian BAZART, Evelyne BERTHAUX, Josiane BIGUINET, Robert BRENEUR, Philippe BRISSE, Sophie CHARRIOT, Patrice CHARTON, Alain CHAUDRON, Mathilde DECHEPPE, Sabrina DEJEAN, Hervé FABRE, Cédric GARAT, Marie-Cécile GEORGE, Jean-Marc ILIC, Clarisse JACQUET, Chantal JEANSON LAMBERT, Sylvine JOSSELIN, Dania KLEIN, Françoise KLEIN, Marie-Françoise KLEIN, Gérard L'HUILLIER, Vincent LOMBART, Maurice LOCARDEL, Séverine MACINOT, Pascal MENUISIER, Marie-Claude MICHEL, Thierry MIGOT, Michel MOREAU, Mireille MOREL, Marc NICOLAS, Sylvain OBARA, Laurent PALIN, Anne RAMAND, Thierry RAMAND, Bernard RENAUDIN, Yannick SANGNIER, Marie-Pierre VERDUN, Christian WEISS, Brigitte WEISSE

**Représentés : 3**

**Votants : 45**

**Représentés :** Jean-Louis ADRIAN représenté par Bernard RENAUDIN, Patrick GROSS représenté par Thierry RAMAND, Lidwine LINARD représentée par Françoise KLEIN

**Excusés :** Frédéric ERNST, Raymond LECLERC, Céline PHILIPPOT

**Absents :** Patrice ADAM, Sarah BAJOLOTT, Cyril CHARLES, Didier CHASSEIGNE, Patrice DEFOULLOY, Clément FEVEZ, Sylvain FOURES, David GABRIEL, Serge GAUGUIER, Jean-Marie HURAUT, Raphael HUMBERT, Marie-Thérèse HURAUT, Christophe LANG, Nicolas MAURER, Karine PATRIS, Yannick PEZET, Nathalie PHILIPPOT, Julien PINET, Dominique SCHERMANN, Angélique THILL, Francis WITZ, Michel VARNUSSON, Christine POLMARD

**Secrétaire de séance :** Clarisse JACQUET

---

**DE\_2023\_104 - Objet : Autorisation de signer la convention de coréalisation 2023-2024 avec Transversales, Au Fil de l'Aire et trois écoles pour le projet fédérateur « Parcours renforcé du spectateur »**

La présidente expose,

Vu la délibération n° DE\_2023\_011 de préfiguration d'un Contrat d'Education Artistique et Culturelle,

Il est proposé au Conseil Communautaire d'autoriser la Présidente à signer une convention de coréalisation 2023-2024 avec la scène conventionnée Transversales, les 3 groupes scolaires de Vaubecourt, Nubecourt et Pierrefitte-sur-Aire et l'association Au Fil de l'Aire.

Cette convention définit les engagements de chaque partie à promouvoir les activités d'expression et de création artistique en milieu scolaire par la coréalisation du projet fédérateur « Parcours renforcé du spectateur » durant l'année scolaire 2023/2024.

La présidente précise que cette action a notamment le soutien de la Délégation Académique à l'Action Culturelle du Rectorat de Nancy-Metz (DAAC), du Département et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

La Communauté de Communes s'engage à financer le projet à hauteur de 4 500 €. Cette enveloppe prévoit 3 050 € pour financer les transports. Transversales facturera 1 450 € (4 500 € - 3 050 €) en janvier 2024.

Dans le cadre de la préfiguration d'un CTEAC, la collectivité recevra les subventions de la DRAC et du Département pour ce projet.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'autoriser la Présidente à signer la convention de coréalisation 2023-2024 avec les structures citées ci-dessus ;
- de dire que le montant de la participation de la collectivité sera inscrit au budget primitif 2024 du budget principal ;
- d'autoriser la Présidente à entreprendre toutes les démarches administratives et financières liées à l'application de la présente décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,  
Madame Martine AUBRY

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 8 janvier 2024 et publié ou notifié le 8 janvier 2024
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------